

Castellane Infos *Le mag*

À découvrir
**Restauration du
patrimoine**
Budget
Idées de sortie

 *L'actu en direct*

// Votre bulletin municipal //

N°4
MAI
2022





SOMMAIRE...

P 4-5

Paroles à l'opposition -
Solidarité Ukraine

p 6-7

En Bref -

Vos services municipaux :
travaux en image

P 8-9

La réfection de la voirie
du centre ancien -

Budgets communaux :
Exercice 2022

P 10-11

Budgets communaux :
Exercice 2022

P 12-13

Association parents d'élèves -
Conseil municipal des jeunes

P 14-15

CPTS : Communauté Profession-
nelle Territoriale de Santé Haut

Pays du Verdon & Monts d'azur -
Mise en sommeil du centre de
vaccination

P 16-17

Commission des Hameaux

P 18-19

Construire ensemble l'avenir de La
Route des crêtes -
SCOT et urbanisme

P 20-21

A quoi servent : France
Services et le centre médico-
social ?

Manger mieux

P 22-23

Les jardins partagés de Castellane -
Je trie, composte et recycle mes
objets

P 24-25

Castellane en fêtes -
Fête du Pétardier

P 26-27

La saison culturelle -
Communiqué de presse

P 28-29

La restauration de la chapelle
Saint-Thyrse a commencé ! -
Quels projets en 2022 à la chapelle
Notre-Dame du Roc ?

P 30-31

Le réseau des médiathèques et
bibliothèques

P 32-33

Revitalisation du Centre-Bourg

P 34-35

Idées de sortie



Garder le Contact

page Facebook Commune de Castellane / www.mairie-castellane.fr /

Accueil de la Mairie 04 92 83 60 07 - accueil@mairie-castellane.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.



NUMÉROS utiles

Services Techniques
(service d'urgence)

06 86 96 69 33

Police Municipale

06 86 96 69 35

Maison Médicale

04 92 83 77 40

Pharmacie

04 92 83 61 01

Hôpital

04 92 83 98 00



infos

/ Visitez le site officiel de la mairie de Castellane

mairie-castellane.fr//

Vous pouvez le consulter pour toutes informations
(marchés, foires, festivités, travaux, démarches
administratives, etc...)

Impression et mise en page



IMPRIMERIE DE HAUTE-PROVENCE - TÉL. 04 92 79 97 17





Chères Castellanaises, Chers Castellonais,

Cela fait maintenant deux années que notre équipe municipale est en place ; deux ans, c'est un délai très court dans le fonctionnement d'une collectivité pour constater la concrétisation de projets, mais c'est un délai suffisant pour faire un premier bilan des actions engagées. Toute notre énergie, toute notre compétence, toute notre disponibilité, nous les mettons au service de notre village, mais plus encore, et dans un cadre plus général, dans la défense de la ruralité.

Notre société est en pleine mutation et le monde dans lequel nous vivons est en pleine évolution : transition énergétique et écologique, restructuration professionnelle, évolution sociétale auquel s'ajoute, bien sur un contexte international anxiogène. Il faut donc s'adapter, mettre en place des leviers et définir une organisation pour nous permettre de continuer à bien vivre à Castellane, pour ne pas enregistrer un exode comme notre village et nos hameaux en ont connus dans le passé.

- Accueillir et favoriser l'arrivée de **commerçants, artisans et entreprises** : c'est dans ce but que je suis intervenu pour reconduire dans notre village la ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) qui permet d'exempter de fiscalité les nouvelles entreprises qui viendront s'installer. C'est également dans cette optique que j'ai demandé à mon conseil municipal la possibilité de « préempter » sur les fonds de commerce à la vente, afin de préserver le maillage commercial actuel et favoriser la diversification des activités commerciales.
- Accueillir et favoriser **l'arrivée de nouveaux ménages** en proposant des logements possédant des normes modernes de confort et d'habitabilité dans le centre ancien, pour y insuffler une nouvelle dynamique. C'est l'esprit des programmes « CENTRE BOURG » et « PETITES VILLES DE DEMAIN. » Des immeubles ont déjà été achetés dans la rue Nationale pour y être réhabilités et offrir des logements à la location. D'autres, situés à des emplacements stratégiques le seront également plus tard, en fonction des opportunités pour être revendus à des familles de « primo accédant ».

La ruralité coûte cher aux ménages qui en ont fait le choix ; pour bien vivre la ruralité, il faudra changer nos modes de consommations et limiter nos déplacements :

- **Consommer sur place** en privilégiant nos commerçants et artisans castellonais. Choisir d'acheter directement chez nos producteurs locaux, choisir des modes d'énergies renouvelables, c'est l'engagement qui doit être le vôtre !
- **Augmenter la population pour être moins dépendant de l'économie touristique**, accroître les effectifs aux écoles maternelle, élémentaire et au collège, offrir des locaux pour accueillir des professionnels de santé, reconstruire un centre de secours pour optimiser la sécurité des habitants de notre territoire, maintenir les équipements sportifs et soutenir le milieu associatif, c'est là tout le sens de mon engagement et celui de mon conseil municipal.

La route est longue, parfois parsemée d'obstacles, de lenteurs administratives, de contraintes financières, mais notre volonté est « inoxydable » !

Vive CASTELLANE, Vive la RURALITE !

Bernard Cipriani



Paroles à l'OPPOSITION

Dans ce bulletin municipal, ici comme dans toutes les communes, l'opposition peut s'exprimer. Mais la cruelle actualité vient nous rappeler qu'il n'en est pas ainsi aux portes de l'Europe. Alors, bien sûr, nous avons ici des divergences sur la façon de gérer la commune, des interrogations par exemple sur les très nombreux départs d'agents de nos services techniques et sur les difficultés de recrutement des nouveaux.

L'an dernier, nous n'avions pas pu débattre du Budget par manque d'éléments comptables. Cette année, un effort a été fait pour informer tous les conseillers municipaux, même si c'est à la veille du vote, des actions envisagées pour 2022. Mais des zones d'ombre subsistent comme des dépenses non essentielles, pour nous, et d'autres qui auraient mérité d'être programmées.

Alors tout cela peut faire débat dans notre petite démocratie locale. Mais nous mesurons à la fois la chance que nous avons en France de pouvoir exprimer nos différences et le côté parfois dérisoire qu'elles peuvent revêtir.

Depuis bientôt deux mois nous nous indignons à longueur de journées, en bons téléspectateurs que nous sommes,

devant l'horreur absolue. A l'heure où ces lignes paraîtront un espoir de paix sera peut-être né. Mais combien de destructions et de massacres d'innocents aura-t-il fallu pour agir efficacement du côté des démocraties occidentales ?

L'intolérable a été franchi depuis longtemps par le dictateur sanguinaire, cynique et abject, et nous ne pouvons attendre encore vingt ans pour arrêter la barbarie et faire triompher la vraie démocratie.

Les anciens se souviennent que Bécaud chantait, sur le thème de l'amitié et de la fraternité : « ...Moscou, les plaines d'Ukraine et les Champs-Élysées... ». Aujourd'hui nous attendons des actions efficaces qui auront un coût certain mais la liberté et la démocratie n'ont pas de prix.

« La faiblesse de la démocratie, c'est également, aux heures difficiles, de ne pouvoir prendre des décisions qui font mal à tout le monde » nous prédisait l'Abbé Pierre.

Jean-Paul Golé



Castellane solidaire avec l'Ukraine



Le 24 février dernier a débuté l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cette crise géopolitique a des conséquences désastreuses sur le peuple Ukrainien.



C'est pour ces raisons que la commune de Castellane a souhaité faire preuve de solidarité envers le peuple Ukrainien. Depuis le 2 mars, le drapeau Ukrainien est déployé en fronton de la mairie et ce dernier flottera durant toute la crise que subit ce pays.

« Par ce drapeau qui flotte, nous rappelons que Liberté, Egalité et Fraternité sont des mots qui ne doivent jamais être oubliés, auxquels nous ajoutons ce soir pour les circonstances, le mot Solidarité » a déclaré le maire, Bernard Liperini.

Depuis le début de la guerre, 50 Ukrainiens sont arrivés dans notre beau village grâce à la solidarité d'un collectif dont les fondateurs sont Jean-Michel Chaix, Jean-Nicolas David et Pauline Garcia. Depuis, ce collectif s'est agrandi et de nombreuses personnes ont rejoint ce dispositif pour apporter l'aide nécessaire à ces déplacés.

Au niveau communal, Emily Chevalley et Line Tilleman, membres du collectif ont mis tout en œuvre pour apporter leurs soutiens. Aujourd'hui, une vingtaine d'enfants est scolarisée sur la commune et les adultes ont pu bénéficier des aides spécifiques que l'Etat a mis en place.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous aussi venir en aide à ces familles en prenant contact avec la mairie ou l'un des membres du collectif.

LE saviez-vous ?

Un groupe facebook existe !
Vous pouvez y suivre les actualités : Solidarité Ukraine Castellane.

Alpes Verdon Tour

N'oubliez pas ! La seconde édition de la cyclo sportive se déroulera le samedi 18 juin avec un départ et une arrivée à Castellane.

Pour cet événement, la circulation sera perturbée à partir de 8h00 et ce durant 30 minutes, sur les axes suivants : Boulevard Frédéric Mistral et Boulevard Saint Michel. Nous vous remercions d'être vigilants.



Deux fleurs pour Castellane

Le 16 février dernier, Line Tilleman, Adjointe à la Culture et en charge du Cadre de Vie, a assisté à la Cérémonie de remise des Prix du label Villes et Villages Fleuris.

En effet, en juillet 2021, après une visite du jury, la commune de Castellane a réussi à maintenir sa deuxième fleur grâce à la qualité de ses espaces de vie, leur fleurissement et leur propreté. Une belle récompense pour la commune qui souhaite encore monter en gamme et viser la 3ème fleur.



Nouvelle Sous-Préfète

Nommée sous-préfète de l'arrondissement de Castellane, par décret du président de la République, le 17 décembre 2021 ; Corinne Bord a pris ses fonctions le 10 janvier dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre arrondissement.

Départ de Didier Copin et Guillaume Pebre

En début d'année, Bernard Liperini, maire de Castellane était heureux de pouvoir enfin réunir les élus et le personnel communal « une première depuis ma prise de mandat » pour le départ à la retraite de Didier Copin et la mise en disponibilité de Guillaume Pebre.



Villages et Cités de Caractères

Le label Villages et Cités de Caractères se dote d'un nouveau logo en 2022, plus moderne et plus coloré ! Bientôt vous pourrez le voir en entrée et sortie de village ainsi que sur la communication papier qui sera distribuée avant l'été.

Pour accompagner cette nouvelle communication, des vidéos, une campagne photographique ainsi qu'un site Internet ont été réalisés, cela dans le but de promouvoir le patrimoine de la destination touristique du département.



Connaissez-vous la boîte à livres ?

Elle a été créée sous l'impulsion de Jean-Paul Moulin en lien avec la commune et la médiathèque de Castellane. Cette boîte à livres est depuis 2018 à côté de la salle des fêtes et rencontre un vif succès. Habitants et touristes viennent chercher régulièrement de quoi compléter leurs lectures et apportent de nouveaux dons. Un joli moyen de recycler et de partager les livres qu'on a aimés. Nous profitons de cet article pour remercier Jean-Paul Moulin qui œuvre régulièrement pour trier les livres déposés.



/Nos Services municipaux/

TRAVAUX, en image !



Réparation d'une fuite d'eau



Intervention de voirie



Mise en place de détecteur
pour la qualité de l'air
dans les écoles



Pose d'un filet
à pigeons



Création de mobilier pour l'exposition de
la Maison Nature & Patrimoine



Mise en place d'une nouvelle signalisation
Quartier Notre-Dame



Mise en place des décorations de Noël



Élagage des arbres



LA RÉFECTION de la voirie du centre ancien

La commune de Castellane s'est lancée dans un plan pluri-annuel de réfection de la voirie du centre-ancien. Afin de créer un ensemble cohérent, esthétique et techniquement durable, une étude sur les revêtements de sol a été réalisée en 2021 avec l'architecte Bruno Chiambretto.

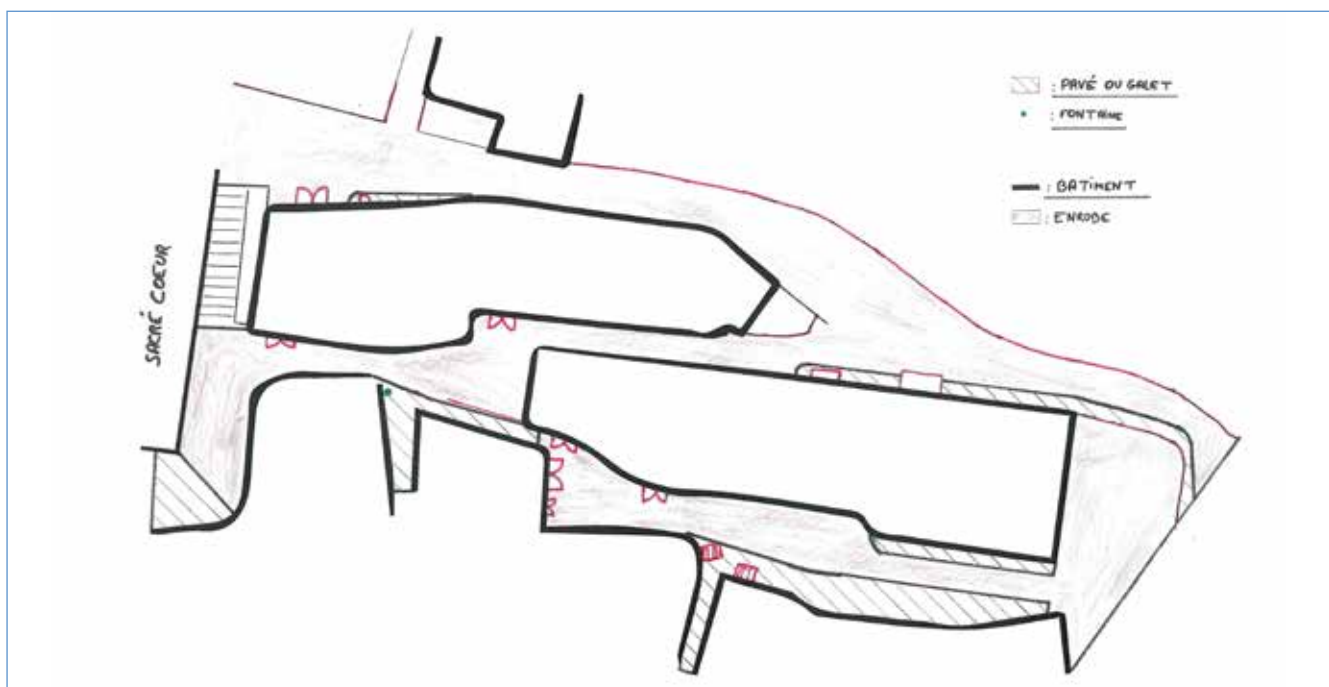
Cette étude largement financée par l'Etat et le Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractères a été préconisée et suivie par l'Architecte des Bâtiments de France.

Suite à cette étude et après plusieurs demandes de subventions, il est prévu de refaire le revêtement du Quartier de la Bourgade, de la rue de la Mercy, du quartier du Baous et enfin de la rue Saint-Victor.

Chaque espace, selon son usage, fera l'objet d'un revêtement particulier et in-fine apportera de la cohérence au centre ancien.

Au vu de ces coûts d'investissements, il est évident que ces projets vont s'étaler sur tout le mandat, l'objectif étant tout de même de réaliser le Quartier de la Bourgade et la Rue de la Mercy en 2022.

Pour cela, l'équipe technique de la mairie travaille main dans la main avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de réaliser un tracé des rues et un plan de calepinage qui valorise au mieux le quartier. Une fois ce projet abouti, une consultation auprès des entreprises sera lancée afin d'attaquer, nous l'espérons, les travaux cet automne.





BUDGETS COMMUNAUX Exercice 2022

La gestion financière de la Commune et de ses services nécessite l'élaboration de 5 budgets. Un nouveau budget annexe a été créé durant l'année 2021 afin de rationaliser la gestion des canaux d'arrosage des Listes.

/ 1°/ le budget général :

Montant total des prévisions : budgétaires : 7.811.444 €

Se répartissant en deux sections

Section de fonctionnement : 4.321.065 €

La section de fonctionnement concerne : les dépenses courantes (chauffage, électricité, carburant, fournitures d'entretien, réparations courantes des biens, maintenance, assurances, masse salariale, ainsi que les subventions à nos associations).

Les recettes de cette section sont majoritairement :

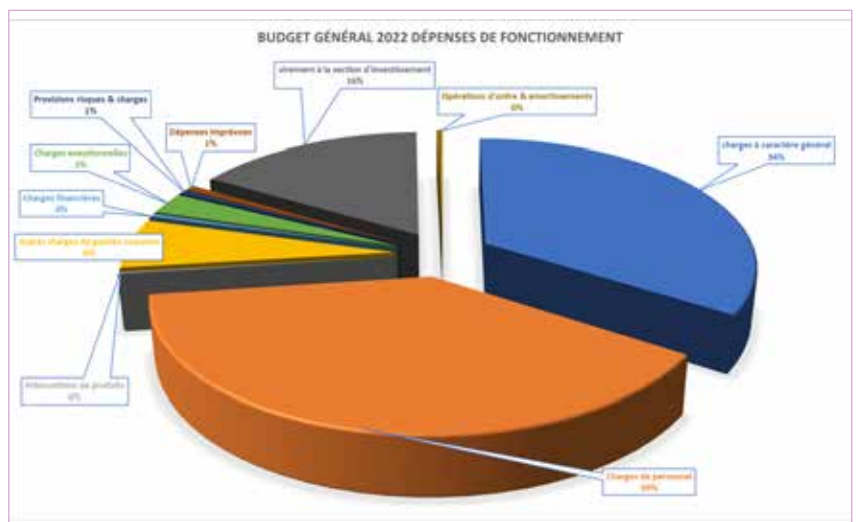
- > les ressources propres (loyers, frais de stationnement, droits de place...),
- > les dotations de l'Etat, dont la Direction globale de fonctionnement,
- > les recettes liées à l'imposition, et les remboursements d'autres structures.

Section d'investissement : 3.490.379 €

Dans la section d'investissement sont prévues les dépenses qui génèrent un enrichissement du patrimoine et seront comptabilisées à l'actif de la Commune à savoir, tous les achats et toutes les constructions et restaurations de bâtiments, les gros travaux de voirie etc...

Parmi les travaux ainsi budgétés sur l'exercice 2022 nous pouvons citer :

- > Achat de matériel pour les services communaux : 41.226 €
- > Achat de matériel sono & vidéo : 19.000 €
- > Achat de véhicules : 27.600 €
- > Travaux d'amélioration des écoles : 46.750 €
- > Toitures et isolation Hôtel de Ville et salle multi activités : 141.800 €
- > Notre Dame du Roc : chapelle, sentier & abords : 261.081 €
- > Poursuite du chantier de restauration de la Chapelle Saint-Thyrse : 479.724 €
- > Travaux de modernisation de la Maison Nature & Patrimoines : 9.573 €
- > Restauration de tableaux (le Bouquet d'Isabelle et Boniface de Castellane) : 12.600 €
- > Piscine municipale (projet et réhabilitation de l'existant) : 23.280 €
- > Restauration bâtiment Rue du Mazeau (façade et ouvrants) : 76.171 €
- > Restauration de l'ancienne Sous-Préfecture dans le cadre de l'opération Centre Bourg : 1.164.005 €
- > Aménagements ilots des Tilleuls & Teisson dans le cadre de l'opération Centre Bourg : 84.420 €
- > Réfection et amélioration de la voirie : 202.955 €
- > Vidéo surveillance voie publique : 74.610 €
- > Restauration de murs de soutènement quartier du Baous : 24.300 €
- > Lancement de l'opération Petites Villes de Demain : 42.000 €
- > Restauration des chapelles dans les hameaux (Eoulx/Villars Brandis/Chasteuil & Taloire) : 128.500 €
- > Amélioration aire baignade du



Cheiron & poste de secours :
13.700 €
> Numérotation des habitations
pour distribution du courrier :
31.400 €

La plupart de ces travaux sont subventionnés en partie par l'Etat, la Région Sud PACA, le Département des Alpes-de-Haute-Provence et d'autres partenaires tels que la mission Bern. Mais afin de mener à bien

ces projets la Commune de Castellane doit toujours financer sur ses fonds propres sa part d'autofinancement.

/ 2°/ le budget de l'Eau et de l'Assainissement :

Ce budget comptabilise toutes les dépenses liées au traitement et à l'acheminement de l'eau potable ainsi que tous les réseaux d'assainissements et toutes les stations d'épurations des eaux usées.

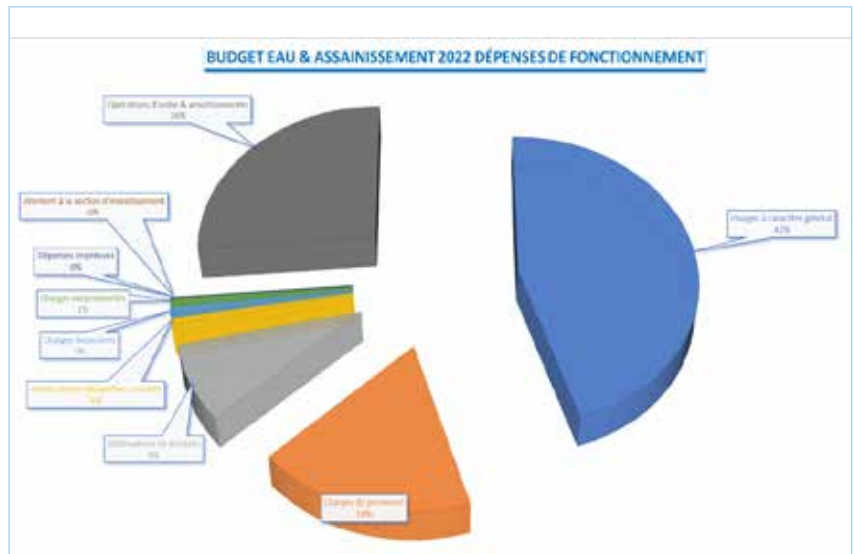
Les dépenses de fonctionnement sont équilibrées par les recettes liées à la facturation de l'eau.

Les travaux d'investissement sont financés par les subventions de nos partenaires : Etat, Agence de l'Eau, Région, Département, Canal de Provence, dans des proportions qui se situent souvent entre 60 et 80 % des travaux HT. Les 20 % restants ainsi que la TVA sont financés par la Commune qui récupèrera une partie de la TVA auprès des services de l'Etat (FCTVA).

Comme pour le budget général, le budget de l'Eau et de l'Assainissement se divise en section de fonctionnement et d'investissement avec les mêmes caractéristiques.

Pour l'exercice 2022, les prévisions budgétaires s'élèvent à :

1.526.823 € se répartissant comme suit :



**Section de fonctionnement :
736.020 €**

Section d'investissement pour un total de 790.803 €

Parmi les travaux ainsi budgétés sur l'exercice 2022 nous pouvons citer :

- > Etudes et diagnostics visant à l'amélioration des réseaux : 15.000 €
- > Achat de matériel et de logiciels pour amélioration des réseaux (pompes, détection de fuites, etc...) : 37.144 €

> Achat d'un véhicule et remorque : 33.900 €

> Travaux d'amélioration de la station d'épuration du village : 94.800 €

> Travaux d'amélioration des réseaux d'eau : 52.585 €

> Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement : 168.450 €

/ 3°/ le budget du réseau chaleur :

La construction de la chaufferie bois et du réseau chaleur permettent de chauffer grâce à des plaquettes bois plusieurs bâtiments dont : l'hôpital et l'EPHAD, le gymnase, les écoles élémentaire et maternelle, le CCAS, les bureaux de la CCAPV, des logements, la salle des fêtes.

Ce mode de chauffage n'utilisant pas d'énergies fossiles dans son fonctionnement normal, s'inscrit parfaitement dans notre volonté de réduire la facture carbone à l'échelle communale.

Outre son aspect écologique, l'utilisation du bois nous permet éga-

lement de ne pas être directement impactés par les hausses de tarifs sur le pétrole et le gaz.

Comme pour le budget de l'eau et de l'assainissement, les recettes permettant d'équilibrer ce budget viennent en grande majorité de la facturation de l'énergie.

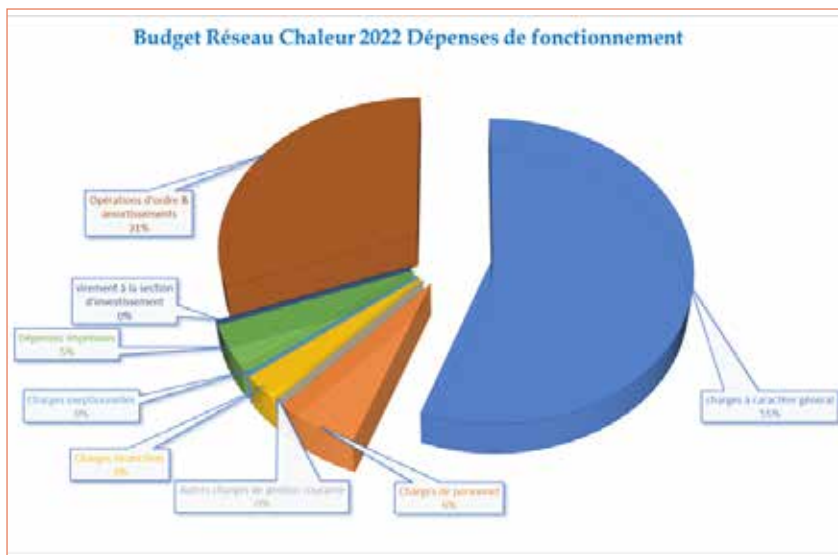
Pour l'exercice 2022 le budget prévu est de : 468.992 € se répartissant :

Section de fonctionnement : 257.430 €

Section d'investissement : 211.562 €

Parmi les travaux ainsi budgétés sur l'exercice 2022 nous pouvons citer :

- > Achat de matériel : 10.000 €
- > Modernisation de la chaufferie : 50.000 €
- > Modernisation et gros entretien du réseau : 50.000 €



/ 4°/ le budget du CCAS Centre Communal d'Action Sociale :

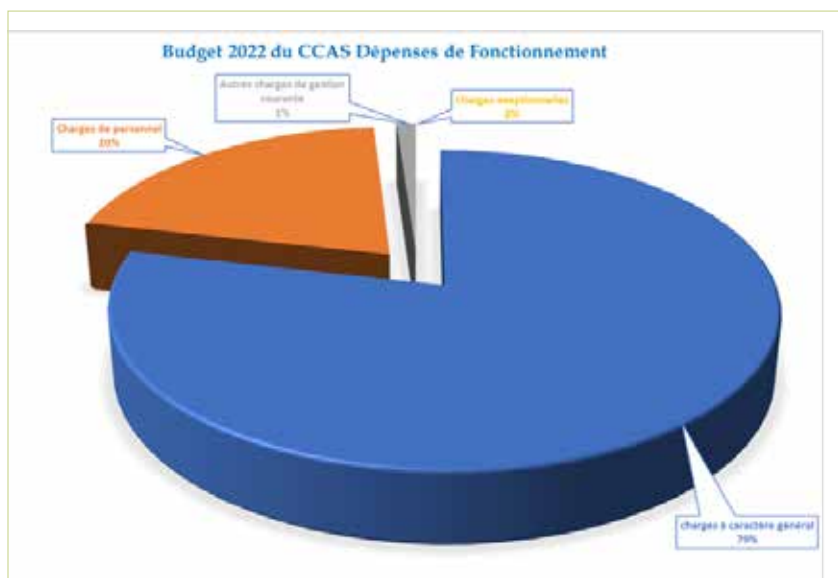
Ce budget a pour vocation d'aider les personnes en situation de précarité ou de perte d'autonomie :

Livraison de repas à domicile, Foyer logement, etc...

Il ne comporte pas de section d'investissement, ce type de dépenses étant réalisées par le budget général de la Commune auquel il est directement lié.

Pour l'exercice 2022 le budget prévu est de : section de fonctionnement 81.600 €

Le budget général communal assure l'équilibre budgétaire de ces comptes par une subvention de fonctionnement à hauteur de 33.797 €



/ 5°/ le budget gestion des canaux des Listes :

Nouveau budget annexe, ce budget comptabilise la gestion des canaux d'arrosage des Listes, anciennement ASA des Listes. Il ne comptabilise pas de sommes

prévues en investissement pour l'exercice 2022.

Pour l'exercice 2022 le budget prévu est de : section de fonctionnement 17.550 €

Les dépenses prévues sont toutes liées à l'entretien des canaux par des entreprises ou en travaux en régie par les employés communaux.

En cumulant ces 5 budgets on obtient un total de prévisions budgétaires pour la Commune de Castellane de : 9.906.409 €



/Vie Scolaire/péri-scolaire//

/ L'association parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de Castellane se réjouit d'une année scolaire propice aux échanges et aux festivités. Des rencontres en écoles maternelle et élémentaire ont eu lieu avec l'orthophoniste Sophie Rimbaud, des ateliers théâtre ont été proposés aux parents, un carnaval pour les enfants a eu lieu en mars et une belle chasse aux œufs

s'est déroulée le 27 avril en partenariat avec le centre de loisirs et le comité des fêtes de Castellane.

A partir du 25 avril, des ateliers langue des signes parents-enfants seront proposés en plein air, en collaboration avec Cap'Verdon.

La dernière semaine de septembre aura lieu notre assemblée générale,

moment important de la vie de l'association, l'occasion de renouveler notre bureau actuellement composé de :

- Léa Onder : Présidente
- Faustine Villaron : Trésorière
- Sylvie Bourdin : Secrétaire

Pour nous contacter : autour.des.eleves.du.roc@gmail.com

L'ÉQUIPE DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

A l'école maternelle	A l'école primaire	Au collège	
Pauline Garcia Faustine Villaron Virginie Copin Emilie Fortuna Lola Cruz	Virginie Copin Emilie Fisch Jessica Caquel Furst Maria Cracha Sylvie Bourdin Léa Onder Pauline Garcia Sarah Boirac	Céline Cluet Aurore Biot Sylvie Bourdin Emilie Fortuna Nadège Bernardi Sarah Boirac Virginie Chaix Annabel Chauvet	Caroline Œil Hélène Bertaina Béatrice Giraud Arnaud Collomp



/ Conseil municipal des jeunes



A chaque rentrée scolaire, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes prend ses fonctions et procède à l'élection de son maire.

Ainsi en septembre 2021, Pierrine Collomp, maire et ses cinq adjoints Roxane Chan, Zoé Chamonal, Oriane Favier, Chloé Torrecillas et Mathis Duprat ont pris leurs fonctions auprès de leurs camarades.

Les 19 membres d'âge différents (du CE1 à la 5^{ème}) ont tous en commun l'envie d'œuvrer pour la commune de Castellane et ses habitants. Dès le mois d'octobre, ils ont commencé à réfléchir, à échanger et à travailler sur les projets qui leur tenaient à cœur dans différents domaines : qualité de vie, citoyenneté, environnement, etc.

Ont été retenus :

- donner un nom à l'école primaire de Castellane : SALINAE,
- installer des messages à

caractère pédagogique sur les grilles d'eau pluviale pour sensibiliser les personnes à la pollution du Verdon.

Pendant leur mandat d'un an, ils auront également la tâche de poursuivre et de mener à terme les projets de leurs prédécesseurs (certains nécessitant plus de temps) : peintures décoratives sur le mur de l'école primaire et projet rond-point.

Les réunions de travail sont organisées une fois par période et encadrées par Line Tilleman et Anne-Cécile Gineste.

Elles souhaitent d'ailleurs remercier tous les membres du CMJ pour leur engagement, leur investissement et leur dynamisme.



A NOTER :

Pour la rentrée scolaire 2022/2023, les nouveaux membres du conseil municipal des jeunes seront élus pour 2 ans afin de mener à bien les projets.

/ Entretien avec Pierrine - Maire du CMJ (et pas « Mairesse », elle y tient)



1) Pourquoi as-tu eu envie d'être membre du CMJ ?

J'ai voulu faire partie du CMJ dès la classe de CE1. Mon frère en avait également fait partie. Ce qui me plaît c'est de chercher des idées pour améliorer notre vie à l'école et les actions qu'on peut faire dans le village.

2) Ton élection en tant que jeune maire a-t-elle été une surprise ? Pourquoi as-tu eu envie d'occuper cette place au sein du CMJ ?

J'ai été très surprise d'être élue. Je ne sais pas trop pourquoi j'ai décidé de me présenter, peut-être une sorte de challenge.

3) Comment se passe ton mandat ? Comment se passe le travail avec ton équipe ?

Notre mandat se passe bien, nous avons déjà réalisé cer-

tains projets et d'autres sont bien avancés. Dans l'ensemble, les membres du CMJ sont actifs lors des réunions et pas mal d'idées sortent. Je trouve dommage que certains ne viennent pas aux commémorations.

4/ Quels sont les projets ? Quelles sont vos réalisations ?

Nos projets réalisés sont : donner un nom à l'école primaire, l'année dernière nous avons fait des cabanes à insectes qui ont été accrochées au parc de jeux, au collège et à l'école.

Nos projets en finalisation : Installation de mots pédagogiques sur les grilles d'eau pluviale : nous avons finalisé les messages et fait le tour du village pour voir les endroits où on disposera les mots. Réalisation d'une peinture sur le mur intérieur de la cour de l'école : un arbre représentant les 4 saisons.

5/ Quel conseil pourrais-tu donner à quelqu'un qui veut s'investir, comme toi, dans la vie de sa commune ?

Si quelqu'un veut s'investir dans la vie de la commune, il ne faut pas hésiter à se présenter au CMJ ou faire part à ses membres des idées.



/Vie Sociale et santé/

/CPTS :

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Haut Pays du Verdon & Monts d'Azur



Comme annoncé dans le cadre du projet présidentiel « ma Santé 2022 », la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Haut Pays du Verdon & Monts d'Azur dont le siège social est situé à la MSP de Castellane a vu le jour.

Quelques dates :

- **2019** : naissance du projet
- **2021** : élaboration du diagnostic territorial (état des lieux de l'offre et de la demande en santé).
- **2022** : écriture du projet de santé qui décrit l'organisation de la CPTS et les modalités de sa mise en œuvre (coordination, missions retenues déclinées en actions).

Qu'est-ce qu'une communauté professionnelle territoriale de santé ?

La CPTS est une organisation souple de coordination conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné défini par les professionnels eux-mêmes.

Elle est composée notamment de professionnels de santé (médecins généralistes, dentiste, psychiatre, infirmière en pratique avancée, infirmières libérales, orthophonistes, orthoptiste, kinésithérapeute, sage-femme, diététicienne, podologue...) d'établissements de santé (Hôpital local) et d'acteurs médico-sociaux et sociaux (EHPAD).

La CPTS a pour vocation d'être une organisation souple de coordination en fonction des besoins spécifiques du territoire. Les acteurs locaux ont déterminé eux-mêmes le périmètre géographique qui comprend 38 communes, dont 36 en zone d'intervention prioritaire, sur une étendue d'environ 1500 km²

pour une population de 10 864 personnes.

Quelles sont les 3 missions principales de la CPTS ?

La première est de faciliter l'accès aux soins des patients à travers deux leviers :

- **Faciliter l'accès à un médecin traitant**, ainsi un patient qui cherche un médecin pourra se tourner vers la CPTS de son territoire pour se faire aider dans sa recherche.
- **Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville**, permet aux patients du territoire concerné d'obtenir un rendez-vous le jour-même ou dans les 24 heures (dès lors qu'il s'agit d'une urgence non vitale).

La deuxième mission porte sur l'organisation des parcours des patients afin d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs, d'éviter les ruptures de parcours et de favoriser autant que possible le maintien à domicile des patients.

La troisième mission principale concerne le champ de la prévention : perte d'autonomie, obésité, troubles du langage, désinsertion professionnelle, violences intrafamiliales. La CPTS peut se mobiliser au service de la promotion de la vaccination, des mesures barrières (ex. port de masques...) et des recommandations en cas de risque particulier (vague de chaleur, pollution atmosphérique...).

/MISE EN SOMMEIL du centre de VACCINATION

Le 2 mars dernier, le maire Bernard LIPERINI a convié les acteurs ayant participé à la mise en place et au fonctionnement du centre de vaccination.

En effet, depuis le 24 février, le centre de vaccination est en sommeil car le nombre de vaccination a atteint son maximum sur notre territoire.

Ainsi, afin de remercier l'ensemble des intervenants, une cérémonie s'est déroulée à la salle des fêtes en présence de Corinne Bord, Sous-Préfète,

où le maire s'est exprimé devant l'assemblée. « Lorsque la préfète m'a demandé d'ouvrir un centre de vaccination, c'est tout naturellement que j'ai répondu positivement sans savoir que l'aventure allait durer ». Il a précisé également « je n'ai eu que des remerciements, des félicitations, une part de gloire qui vous revient et que je voulais ce soir vous restituer. Mon rôle a été mineur par rapport à vous. »

Après l'allocution du maire, Madame la Sous-Préfète a remercié l'ensemble des acteurs

« je voudrais vous remercier pour le courage dont vous avez su faire preuve lors de cette pandémie. Espérons que le pire soit derrière nous ».

Pour conclure, Nathalie Blanc, coordinatrice a remercié chaleureusement la commune et les agents du service technique « sans qui cette aventure n'aurait pas pu se dérouler. Durant l'ouverture du centre de vaccination, nous avons effectué plus de 15 000 injections et je vous remercie tous pour cette belle aventure. »

QUELQUES CHIFFRES :



ouverture

18 janvier 2021

fermeture

22 février 2022

Nombre d'injections

15 224



LA MUNICIPALITÉ REMERCIE CHALEUREUSEMENT :

- L'équipe des professionnels de santé,
- L'ARS,
- Les services de la Préfecture,
- Les services de la Mairie de Castellane.

Commission DES HAMEAUX

Le 11 avril dernier, Line Tilleman, adjointe au maire, a réuni pour la seconde fois en séance plénière les 18 délégués des hameaux de Castellane.

Ces réunions semestrielles sont l'occasion d'échanger entre élus et représentants des habitants des hameaux et faire le bilan sur le semestre écoulé.

Au cours de cette réunion, Line Tilleman a abordé les différents sujets par thèmes. Les délégués ont ainsi pu découvrir les nombreux travaux réalisés par les agents communaux ou par des entreprises extérieures.

→ VOIRIE

- Dossier au titre de la DETR en cours pour la réfection de la voirie au hameau de Villars,
- Sécurisation d'un virage à Taloire,
- Sécurisation de la route de Chasteuil par la mise en place de voies de garages,
- Agglomération des hameaux de Chasteuil et La Baume avec mise en place d'une limitation de vitesse à 30km/h,
- Réfection d'une piste au hameau de Taloire.

→ PATRIMOINE

- Travaux en cours à la chapelle de Saint-Thyrse,
- Etude sur les chapelles d'Eoulx et de Villars lancée en avril avec, pour objectif, d'obtenir des solutions pour des programmes de travaux,
- Dépôt des dossiers de subventions auprès des organismes de l'Etat pour la restauration des chapelles de Taloire et Chasteuil,
- Réparations diverses : Toiture de la Chapelle Notre-Dame réalisée au cours du 1^{er} semestre.

→ EAU/ASSAINISSEMENT

- Intervention des services techniques au hameau de Taloire en janvier pour fuite d'eau,
- Curage au hameau de Brans,
- Pose de compteurs d'eau en limite de propriété à Robion.



→ ESPACES VERTS/CADRE DE VIE

- Coupe du lierre à Chasteuil,
- Mise en place de nouveaux panneaux d'informations communales,
- Mise en place de bacs à sel pour l'hiver,
- Programme de débroussaillage prévu en 2022,
- Réfection de la piste du balancier.

En porte-parole, chaque délégué a fait part des desideratas ou des soucis rencontrés par chacun : problèmes d'éclairage public, d'évacuation des eaux pluviales ou autres sujets comme la vitesse excessive dans les hameaux, la difficulté de stationner, etc.

En fin de réunion, Line Tilleman a indiqué qu'un point de situation sera réalisé avec Sébastien Torrecillas, directeur des services techniques afin de planifier les travaux.

Quant aux délégués, ils ont remercié la commune d'être à leur écoute et de faire le maximum pour améliorer leur cadre de vie.

Mairie de Castellane
Maire de Castellane
Région Provence
République Française

SOURIONS !

La charte du bon voisinage

- Je dis bonjour à mon voisin lorsque je le croise.
- Je prévien mon voisin quand je m'absente longtemps.
- Je modère le son de la télévision, de la radio et de la chaîne hi-fi.
- Je ne fais pas fonctionner d'appareils bruyants la nuit.
- Je ne parle pas fort l'été le soir dans mon jardin.
- J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsiderément.
- Je ne bricole pas ni ne fonds ma pelouse en dehors des horaires autorisés.
- Je ne fais pas de feu dans mon jardin pour ne pas enfumer mon voisin et sachant que c'est interdit excepté dans un barbecue.
- Je modère ma vitesse de circulation, surtout à l'approche des habitations et sur les portions de route sans visibilité.
- Je ne gare pas mon véhicule de façon gênante pour la circulation ou l'accès au garage d'un voisin.
- Je respecte les consignes de tri pour mes déchets et apporte en déchetterie ce qui n'est pas compatible avec les containers en place.

HORAIRES	
Travaux d'entretien des pelouses	
PROTECTIONS	
Janvier	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Février	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Mars	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Avril	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Mai	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Juin	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Juillet	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Août	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Septembre	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Octobre	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Novembre	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00
Décembre	08h00 - 12h00 - 14h00 - 16h00

Construire ensemble l'avenir de LA ROUTE DES CRÊTES, au cœur du projet GRAND SITE DE FRANCE



Dans le cadre de l'opération Grand Site de France, le Parc naturel régional du Verdon est chargé d'animer l'étude sur le produit touristique de la route des Crêtes. En effet, dans le cadre du schéma d'interprétation, la route des Crêtes a été définie comme le cœur de l'expérience Gorges du Verdon.

3 axes ont conduit au schéma d'interprétation :

- L'expérience de découverte ;
- Le respect de l'esprit du lieu ;
- La valorisation des ressources locales.

L'étude de la route des Crêtes a été confiée à un groupement pluridisciplinaire mêlant compétences en tourisme, communication et participation citoyenne. L'objectif de ce projet est de co-construire un équilibre entre valorisation et protection du site au cœur du projet Grand Site de France en impliquant toutes les parties prenantes.

Le projet sera construit sous forme d'aller-retour entre les bureaux d'études et les ateliers de concertation.

A ce stade, le diagnostic qui a été produit fait émerger 4 thématiques :

- ➔ La préservation du site ;
- ➔ L'offre de découverte ;
- ➔ Les mobilités ;
- ➔ La gouvernance et le modèle économique.

En tant qu'habitant du grand site, vous pouvez participer en donnant votre avis sur :

<https://ditesnoustout.fr/routedescrètes/>



SCOT ET URBANISME

Qu'est-ce que le SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) fait partie des compétences obligatoires exercées par la CCAPV. C'est le document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour les 41 communes de notre territoire, et pour le long terme (réflexion pour les 15 à 20 ans à venir). Il assure la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. C'est un document qui définit notamment l'équilibre entre protection et développement.

Du fait de la fusion des intercommunalités en 2016, les communes de la CCAPV sont soumises à différents documents d'urbanisme. Pour la commune de Castellane et les autres communes de l'ancienne intercommunalité, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est mené de façon simultanée avec l'élaboration du SCOT. Or l'approbation d'un SCOT impacte fortement les documents qui lui sont inférieurs dans l'ordonnancement juridique en droit français (PLU, PDU, PLH, etc.), ce qui ne facilite pas la tâche car les documents doivent être cohérents.

A l'échelle de la CCAPV, les orientations qui ont été retenues par les élus sont les suivantes :

En termes de répartition sur le territoire

- Assurer le développement des 41 communes en trouvant le juste équilibre,
- Renforcer les polarités existantes.

➔ **L'objectif est de finaliser ce dossier au premier trimestre 2023 pour poursuivre la procédure d'approbation.**



En termes d'accueil de population :

- « Un développement pour tous » : toutes les communes doivent pouvoir continuer à accueillir de la population,
- Viser une ambition démographique supérieure aux tendances récentes,
- Assurer le renouvellement de la population avec l'accueil de jeunes couples, de ménages familiaux.

En termes d'habitat :

- Réinvestir les logements vacants,
- Développer des logements neufs,
- Veiller à l'équilibre entre résidences secondaires / meublés de tourisme / résidences principales.

Et pour moi, habitant, qu'est-ce que ça change ?

Les membres de la commission SCOT pour Castellane sont Bernard Liperini, Philippe Maranges et Sandra Lepleux.



A QUOI SERVENT France Services et le centre médico-social ?

Chaque France Services donne accès aux neufs partenaires nationaux : ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle Emploi, l'assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité sociale agricole, la Poste - soit par des permanences régulières, soit par visio conférence.

C'est une réponse adaptée aux besoins de l'utilisateur qui peut ainsi bénéficier de l'ensemble des services rassemblés en un seul endroit.

AINSI LES AGENTS FRANCE SERVICES PEUVENT :

- **Accompagner les administrés dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à leurs questions,**
- **Aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites opérateurs, demande de documents en ligne),**
- **Résoudre les situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur,**
- **Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression de documents administratifs).**

LE CENTRE-MÉDICOSOCIAL (CMS) PERMET QUANT À LUI DE DIRIGER LES ADMINISTRÉS EN TERMES :

- **De logement,**
- **d'accompagnement social, éducatif et familial dans le cadre des permanences sociales,**
- **de protection maternelle et infantile (suivi de grossesse, bilan de santé dans les écoles, dépistage, contraception et sexualité),**
- **de soutien psychologique,**
- **d'insertion à l'emploi.**

Où trouver France Services / Centre médico-social à Castellane ?

126 Boulevard Frédéric Mistral
04 86 62 20 20
Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 13h30 -17h00

Projet Alimentaire Territorial

MANGER MIEUX

un enjeu local !

Introduits par la Loi d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt d'octobre 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) visent à construire un système alimentaire territorial durable, autant pour les producteurs que pour les consommateurs et pour l'environnement.

A cet effet, ce sont, après diagnostic de notre Territoire Alpes Provence Verdon, 6 grands axes qui ont été retenus et qui avancent à grands pas :

- **Gaspillage Alimentaire** : Travail mené dans les écoles et collèges pour quantifier le gaspillage alimentaire et proposer des mesures pour le limiter.
- **Approvisionnement des restaurants collectifs en produits locaux et régionaux** : Recherche de solutions logistiques comme le partenariat avec le réseau REGAL. Intégration des enjeux de la Loi EGALIM.
- **Education Alimentaire de la jeunesse** : Sensibiliser les enfants sur ce qu'ils mangent et comment cela est produit. Mise en place d'ateliers cuisine, visites de fermes et de moulins, création de carrés potagers...
- **Protection du foncier agricole** en collaboration avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture.
- **Valorisation de la Production agricole et des circuits courts** avec notamment la création de 3 outils : Le Label Pays Gourmand, l'Annuaire des producteurs locaux et les Maisons de Pays comme celle de Castellane où plus de 40 producteurs et artisans locaux sont mis à l'honneur.
- **Justice sociale** pour que chacun ait accès à une alimentation de qualité. Une bonne idée : La création de jardins familiaux et/ou partagés sur Castellane et 6 autres communes de la CCAPV.

Mangeons mieux, Mangeons local !!!



/ Ecologie et développement durable //



/ Les jardins partagés de Castellane



A la demande des habitants du village et grâce au soutien des élus, une nouvelle association a vu le jour : les jardins partagés de Castellane. L'association crée et gère des parcelles de jardinage respectueuses de l'environnement, mais aussi des espaces de convivialité, de partage et de respect mutuel le tout dans une gestion écologique du site.

Pour rendre possible ce projet, plusieurs particuliers ont proposé une mise à disposition de leurs terrains

pour pouvoir y installer des parcelles où cultiver collectivement des plantes potagères et aromatiques. Mais ce sont les Jardins de la Tour qui ont fait l'unanimité auprès des jardiniers.

Certains terrains ont été identifiés et mis à disposition de l'association au moyen d'une convention pour une durée d'un an renouvelable. Ces sols accueillent également certaines espèces fruitières endémiques réintroduites par le verger conservatoire initié par le Parc naturel régional du Verdon en 2015.

Parmi les restanques identifiées, 3 terrains sont dédiés à la culture individuelle. Le renouvellement de ces derniers s'effectue tous les deux ans. Le plus grand sera dédié au collectif avec une gestion concertée et mise en œuvre par l'ensemble des membres

jardiniers. Ce nouveau mode de gestion permet d'expérimenter une véritable démocratie participative, où les décisions sont prises collectivement.

Le jardin est accessible aux adhérents de 8h à 22h et des animations seront organisées pour proposer des ateliers pratiques divers et variés et favoriser l'inter-générationnel.

Pour s'inscrire dans un cercle vertueux, l'association a lancé un appel aux dons pour collecter les outils de jardinage et cuve de récupération d'eau inutilisés. L'association a d'ores et déjà pu compter sur des dons d'entreprises locales et de particuliers, et sur l'accompagnement généreux des Jardins du Plan en la personne de Frédéric.

/ Je trie, composte et recycle mes objets

Äie ! Ma facture sur le traitement des déchets a encore augmenté !

Chaque année en effet, la gestion de nos déchets coûte un peu plus cher à la collectivité et donc au contribuable. La faute à certaines taxes qui ont explosées au niveau national, aux industriels qui usent et abusent des emballages, mais aussi un peu la faute à nos mauvaises habitudes...

Or, il est urgent que chacun prenne conscience des enjeux de la **réduction des déchets**, qu'ils soient environnementaux et économiques. Car, si la **CCAPV** est effectivement la structure responsable de la collecte, du transport et du traitement des déchets sur notre territoire, la prévention et la **réduction des déchets** est l'affaire de tous !

Et les solutions, nous les avons en partie :

D'abord, finies les erreurs de tri !!!
Tous flux confondus, ce sont elles qui coûtent le plus cher.

Ensuite, je composte mes biodéchets qui représentent 50 % de nos poubelles : c'est la filière de recyclage la plus écologique et économique.

Pour info, un composteur collectif est prévu à l'entrée des Jardins Partagés, un bon moyen d'alléger sa poubelle et de faire de l'exercice !

Enfin, je recycle mes objets. A ce titre, nos déchetteries seront bientôt équipées de

SERVICE DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS DE LA CCAPV

Vous ne pouvez pas apporter votre mobilier ou votre électroménager en déchetterie?

LE SERVICE DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EST LÀ POUR VOUS! Pour en bénéficier, c'est facile!

- 1 Achetez-vous directement dans VOTRE MAIRIE.
- 2 La CCAPV vous appelle pour fixer la date d'enlèvement.
- 3 Soyez présent le jour de l'enlèvement, les encombrants doivent être sortis devant votre domicile.
- 4 Le service est GRATUIT dans la limite de 3 enlèvements par an et par adresse.

« Chalets de Réemploi » dans lesquels vous pourrez gratuitement déposer et récupérer divers objets et matériaux. Une belle façon de tendre vers une économie circulaire. Et si je ne suis pas équipé pour descendre mon mobilier ou mon électroménager en déchetterie, je contacte la mairie pour prendre rendez-vous avec le service de ramassage des encombrants de la CCAPV.

« Le pire déchet c'est celui qu'on ne recycle pas et le meilleur, c'est toujours celui qu'on ne produit pas ! »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON

En déchetterie

Les 7 déchetteries de la CCAPV permettent la collecte et la valorisation de nombreuses catégories de déchets. Sauf La Palud sur Verdon qui n'acceptent que les déchets soussignés.

Vous pouvez notamment y déposer **le tout-venant non valorisable, le bois, les cartons-papiers, les métaux, les déchets d'ameublement, les déchets verts, les déchets d'équipements électriques ou électroniques (DEEE), les huiles de vidange et fritures, les textiles, les piles, les cartouches d'encre et les déchets diffus-spécifiques (DDS), etc.**

Le saviez-vous ? : Les déchets verts sont valorisés en tant qu'amendement organique dans les exploitations agricoles du territoire de la CCAPV.

Les consignes de tri

- Jaune pour les emballages et papiers**
J'accepte tous les emballages ménagers (métalliques, plastiques, cartons...) en vrac et non imbriqués et les papiers et prospectus.
- Gris pour les ordures Ménagères**
Les objets à usages uniques c'est ici ! Brosse à dent, protections intimes, mouchoirs et autres.
- Vert pour le verre**
Les emballages en verre c'est chez moi !
J'accepte bocaux, bouteilles ou pots mais pas de vaisselle ou d'am-poules. Et je retire le couvercle qui doit aller au tri.

Le service des encombrants
le service de ramassage des encombrants a évolué !

Désormais étendu à l'ensemble du territoire de la CCAPV, ce service intercommunal permet aux particuliers non véhiculés de faire enlever leurs encombrants meubles et électroménagers **GRATUITEMENT DEVANT LEUR DOMICILE!**

Pour plus de proximité et plus de rapidité, faites votre demande DIRECTEMENT DANS VOTRE MAIRIE de résidence.

Pour plus d'informations : Rendez-vous tous les samedis sur la page Facebook de la CCAPV pour suivre la chronique « le samedi 09 15h » ou sur ccapv.fr et au 04 92 83 68 99

Le saviez-vous ?

La CCAPV subventionne l'achat de votre composteur à hauteur de 50 %, soit seulement 30€ restant à votre charge.

En respectant les consignes de tri, en réduisant notre gaspillage alimentaire et en valorisant nos biodéchets : 60 % des déchets destinés à l'enfouissement en moins et une économie de près de 800 000 euros pour la CCAPV.

Le gaspillage alimentaire représente 10 % de nos poubelles.

/Vie Associative//

CASTELLANE EN FÊTES !

*Les membres du Comité des Fêtes se mobilisent.
Après deux ans d'inactivité pour cause de crise sanitaire,
« Castellane en fêtes » a repris son élan.*



LE NOUVEAU BUREAU EST COMPOSÉ DE :

Julie Chalve : Présidente
Thomas Camus : Vice-Président
Martine Brondet : Trésorière
Thomas Liperini : Trésorier-adjoint
Kelly Abraham : Secrétaire

DÉCOUVREZ CI-DESSOUS LES ANIMATIONS PRÉVUES POUR L'ANNÉE :

- **MARS**

Concours de belote

- **AVRIL**

Chasse aux œufs

Avec l'association des parents d'élèves et le centre de loisirs

- **MAI**

Fête patronale

Il n'y aura pas de corso cette année mais vous pouvez d'ores et déjà préparer celui de 2023 !

- **JUIN**

Feu de la Saint-Jean

LE saviez-vous ?

Toute personne de bonne volonté, désireuse d'apporter des idées, de donner un peu de son temps, est la bienvenue pour rejoindre le comité des fêtes !

CONTACT :

castellaneenfetes@hotmail.com

 **Castellane En Fêtes**



© Verdon Picture

FÊTE DU PÉTARDIER : Un bureau motivé et des nouveautés pour la prochaine édition

Le 31 janvier 1586, une troupe d'arquebusiers, gens d'armes et pétardiers huguenots, drapeaux bas, remonte les pentes du Cheiron en grognant. Elle vient de subir un échec douloureux sous les murs de Castellane. Au loin, les cloches du village carillonnent à toute volée la vaillance des habitants de la cité. L'événement entre dans la tradition, et, est pépétué tous les ans : il s'agit de la fête du Pétardier.

Evènement hivernal incontournable dans la vallée, la fête du Pétardier n'avait pas pu se faire en 2021.

Cette année, la 436^e édition a bel et bien eu lieu mais sous une forme plus restreinte en raison de l'épidémie.

« Nous avons décidé de maintenir la reconstitution et la bravade sans organiser de repas. Je sais que de nombreuses personnes étaient déçues, mais pour

nous, le repas du Pétardier est un moment de convivialité et festif et les règles sanitaires ne permettent pas de vivre ce moment pleinement » déclare Matthias Silvestrelli, président de l'association.

L'édition 2022 s'est donc déroulée uniquement en matinée avec la reconstitution et la bravade dans les rues du village.

Cependant, les membres se tiennent prêt pour la prochaine édition qui se

déroulera le dimanche 5 février 2023. Le bureau espère renouveler le partenariat avec la Médiathèque et ainsi proposer un programme sur le week-end avec pièce de théâtre et cracheur de feu.

Association Lou Petardier

Tél. : 06 77 55 89 38

loupetardier@gmail.com

 [loupetardier](https://www.facebook.com/loupetardier)



/Culture & Évènementiel//

LA SAISON CULTURELLE

Cette année, nous avons tous, plus que jamais, eu besoin de profiter des sorties, des animations et de la culture après des mois de privation. Et le public a répondu présent !

2022 sera sous le signe du divertissement, en effet le service culture et animation de la commune est en pleine effervescence !

Cette année, Cléo et Adeline, épaulées par l'ensemble du service s'affairent à une

programmation riche et variée pour une belle saison 2022.

« Préparer une saison culturelle, c'est proposer de nombreuses animations tout en valorisant le patrimoine pour ainsi favoriser les échanges et les rencontres », nous explique Line Tilleman, maire adjointe chargée de la culture et du patrimoine.

C'est dans ces objectifs, que la commune propose un calendrier bien rempli qui a débuté par le Festival du Rire, puis le calendrier s'enchaîne jusqu'à fin octobre avec des temps forts comme la seconde édition des Jardins Suspendus le 7 mai, la fête de la Transhumance et la cycloportive Alpes Verdon Tour en juin, les Mercredis Musicaux en juillet et août, sans oublier les traditionnels feux d'artifices du 14 juillet et du 17 août suivi d'une soirée retro.

Pour terminer sur deux nouveautés, en septembre une première édition de la Montée Historique et en octobre l'organisation d'un Trail. Découvrez le programme dans ce magazine !

A compter du mois de mai, vous pourrez également profiter d'une exposition photo dans les rues du village, Arts Suspendus. Mathieu Simoulin, photographe professionnel, a mis à l'honneur les gestes de nos artisans castellans.

Rire, danser, faire la fête, pousser la porte d'un musée, participer à des activités sportive et culturelle sera possible en 2022 à Castellane.

Pour connaître en détail la programmation suivez la commune sur la page Facebook Commune de Castellane Infos ou sur le site Internet :

www.mairie-castellane.fr

Une nouvelle saison culturelle à la Maison Nature & Patrimoines

Le 9 avril 2022, la Maison Nature & Patrimoines ouvre ses portes avec une nouvelle exposition, dédiée au textile. « Seconde Peau, le vêtement en perspective », présente une sélection de costumes du 19^e siècle jusqu'à la 1^{ère} Guerre Mondiale qui évoquent les enjeux sociétaux liés au vêtement, les différences entre classes sociales, l'arrivée de la mode parisienne et la disparition du costume traditionnel. La Maison Nature & Patrimoines poursuit sa collaboration avec le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) Provence-Alpes-Côtes d'Azur en mettant en regard cet ensemble de vêtements patrimoniaux avec des œuvres d'art contemporain issues de leur collection.

Le début de la saison sera marqué par les Anim' du Printemps. Une semaine d'activités autour du travail du textile. Au programme : atelier teinture à l'indigo, gravure sur bois et impression sur textile, déco textile, teinture végétale sur sac en tissu, initiation à la technique du boutis, visite accompagnée de la nouvelle exposition, contes pour les enfants.

La Nuit des Musées, le 14 mai a été l'occasion de découvrir autrement l'exposition



Exposition 2022 : " Seconde peau, le vêtement en perspective ".

« Seconde Peau ». La troupe des Cabotins a mis à l'honneur le vêtement dans un spectacle de théâtre d'ombre au sein des espaces d'expositions.

Cet été, les animations continuent pour les enfants, avec des ateliers autour du textile proposés deux fois par semaine. N'oubliez pas également les Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre ainsi que les Rendez-Vous de l'Automne la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint.

Enfin, la Maison Nature & Patrimoines vous propose comme chaque année plusieurs expositions en accès gratuit au 1^{er} étage. Vous pourrez notamment admirer les photographies naturalistes d'Eric Montini lors de ses "Rencontres Sauvages" dans le Parc du Mercantour.

La commune de Castellane poursuit ainsi son engagement pour le développement d'une programmation culturelle tout au long de l'année à destination des castellanais et des visiteurs.



Maison Nature & Patrimoines
EXPOSITION « SECONDE PEAU, LE VÊTEMENT EN PERSPECTIVE »

1 ENTRÉE GRATUITE

à présenter à l'accueil de la Maison Nature & Patrimoines
jusqu'au 6 novembre 2022

maison-nature-patrimoines.com - 04 92 83 19 23





/Notre Patrimoine /

Les Projets//

La RESTAURATION de la chapelle SAINT-THYRSE a commencé !



Le 21 février dernier, les travaux à la chapelle Saint-Thyrse dans le hameau de Robion ont commencé. Une concrétisation après plusieurs années de travail et de rebondissements pour mener à bien ce projet.

A toute fin utile, rappelons que la chapelle Saint-Thyrse est la plus ancienne et à plus d'un titre la plus remarquable des églises de Castellane et des environs. Datée du XI/XII^e siècle, la chapelle Saint-Thyrse a un style architectural soigné qui correspond au style roman-tardif-provençal venu tout droit du piémont. L'appareillage de pierres taillées assemblées en joints fins attire très vite l'attention tout comme le clocher qui culmine à près de 14 mètres.

Pour mener à bien ce projet, la commune de Castellane a recruté un architecte du patrimoine, Stéphane Berhault, de l'agence Aedificio. Après une phase expérimentale de travaux qui s'est déroulée en 2020/2021, une démarche inédite a été lancée : retrouver la pierre locale qui a servi à construire la chapelle pour réaliser une restauration la plus fidèle possible.

« La chapelle Saint-Thyrse à Castellane a une très longue existence car même si son histoire est assez peu documentée, elle possède les critères de l'architecture d'un premier art roman qui s'est développé juste après l'an Mil. Il s'agit d'un monument très attachant et on déplore l'attitude parfois très brutale avec laquelle nos contemporains ont procédé à sa restauration » précise l'architecte Stéphane Berhault.

C'est ainsi que depuis plusieurs semaines, l'entreprise recrutée venant de Marseille, les Compagnons de Castellane, ont commencé à extraire la pierre à côté de l'église. C'est tout de même 10 m³ de pierre qui doivent être utilisés pour la restauration.

La prochaine étape sera de monter l'échafaudage afin de refaire les couvertures,

en lauze puis de remplacer les pierres trop abimées par l'incendie du XIX^e siècle, les intempéries et les années. Cette phase de travaux concerne l'extérieur et devrait coûter environ 350 000€ HT, largement financés par l'Etat (Ministère de la Culture), la Région Sud et la Fondation Bern.



Extraction de pierres à côté de l'église Saint-Thyrse

/ Quels projets en 2022 à la chapelle NOTRE-DAME DU ROC ?

Après les travaux de restauration extérieure de la chapelle Notre-Dame du Roc en 2017, la commune de Castellane a souhaité continuer à valoriser le monument emblématique de Castellane. Du haut de son rocher qui culmine à 903 mètres, la chapelle Notre-Dame du Roc se distingue avec sa décoration intérieure où près de 300 ex-votos sont présents.

En 2021, un inventaire rigoureux de chaque ex-voto a été réalisé avec des photos, un numéro d'attribution et une description minutieuse. Cela permettra de décrocher chaque ex-voto, de le nettoyer et de le stocker pendant les travaux de restauration. En effet, prochainement, des travaux de restauration des intérieurs vont être lancés avec la reprise des maçonneries et des enduits ainsi que



Dépose du mobilier protégé de la chapelle Notre-Dame du Roc

la réfection de l'électricité et de l'éclairage. Ces travaux sont suivis par l'Architecte du Patrimoine Stéphane Berhaut de l'Agence Aedificio et sont estimés à trois mois. Durant cette période, la chapelle sera obligatoirement fermée au public. Accompagnée de l'association des Amis du Roc, la commune va mettre tout en œuvre pour ne pas frustrer outre mesure les visiteurs. Le parvis de la chapelle restera accessible afin de laisser le belvédère accessible. Des bâches des intérieurs seront disposées en extérieur sur les barrières de chantier, accompagnées d'un flashcode qui renvoie vers une vidéo de la chapelle. D'autre part, à la Maison Nature & Patrimoines, une exposition sur les ex-votos sera présentée en accès libre au 1^{er} étage. Cette exposition permettra de présenter quelques ex-votos emblématiques, leur histoire et leur particularisme. Enfin des visites guidées tout l'été du site de Petra Castellana et de la chapelle permettront d'expliquer le chantier et les travaux de restauration aux visiteurs.

Tous ces travaux ont fait l'objet d'un plan de financement particulier, puisqu'en plus des financeurs habituels, la Région SUD et le Département des Alpes de Haute-Provence, la commune a reçu des subventions de la



fondation du Crédit Agricole, de l'entreprise K par K, de nombreux habitants via la Fondation du Patrimoine et de l'Association des Amis du Roc.

Nous espérons donc pouvoir vous présenter d'ici la fin de l'année, une chapelle restaurée et valorisée comme il se doit, prête à accueillir les 60 000 visiteurs annuels. En attendant, nous vous demandons encore un peu de patience et nous vous invitons à suivre l'avancée des travaux sur la page Facebook de la mairie de Castellane et sur son site Internet.

EN QUELQUES MOTS :

- La chapelle, dans sa forme actuelle, date du XIX^e siècle mais certaines parties remontent au XII^e siècle.
- La chapelle Notre-Dame du Roc est située dans le périmètre du site classé du Roc.
- 60 000 visiteurs par an parcourent le sentier du Roc.
- L'Association des Amis de Notre-Dame du Roc s'occupe de l'entretien et de la valorisation du site.
- Il y a 13 stations sur le chemin de croix qui mène au Roc.
- Plus de 15 000 € ont été récoltées par la Fondation du Patrimoine auprès de personnes privées pour le projet de restauration des intérieurs.



Un week-end à retenir :

les 4 et 5 juin, chantier participatif de restauration d'un mur en pierres sèches à côté de la crypte de la chapelle Notre-Dame du Roc. Organisé par le Parc du Verdon, la commune de Castellane et l'association des Amis du Roc.

Renseignements et inscriptions au :
04 92 74 68 00

Le réseau des MÉDIATHÈQUES et BIBLIOTHÈQUES



Suite à la prise de compétence de la lecture publique au 1^{er} janvier 2019, et considérant que les bibliothèques et médiathèques constituent le premier service culturel de proximité du territoire, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est attachée à renforcer la dynamique du réseau.

Lors de son Conseil communautaire du 30 novembre 2021, les élus communautaires ont approuvé l'harmonisation des modalités d'accès et d'emprunt sur l'ensemble des établissements de lecture publique du territoire, en appliquant partout la gratuité à partir du 1^{er} janvier 2022.

Cette année marquera la mise en place du nouveau portail du réseau dès le mois de juin 2022. Vous pourrez y retrouver notre catalogue ainsi que toutes les informations du réseau.

Quelques dates à retenir :

→ **Le samedi 14 mai 2022**
à partir de 10h, Floriane Ricard illustratrice et graphiste dans l'édition jeunesse, présentera son travail et dédicacera ses albums.

→ **Le dimanche 22 mai 2022**
à 14h00, la médiathèque de Castellane accueillera la bibliothèque humaine, l'occasion d'écouter des personnes du territoire partager un récit de vie.

→ **Du 6 au 12 juin 2022**
une exposition de très belles photographies en noir et blanc de François-Xavier Emery, qui a suivi une transhumance en 1986, entre Fréjus et La Batie, dans les Alpes de Haute-Provence, sera installée à la médiathèque. Une vision artistique et ethnologique de la Transhumance.

→ La médiathèque sera également présente pour la « Fête de la Transhumance ». **le dimanche 12 juin 2022.**

→ Le réseau des médiathèques de la CCAPV organise en **novembre 2022** le « festival Escalé » et vous invite à partir à la découverte de l'Irlande au travers de lectures, de concert et de contes sur tout le territoire.

Enfin, la médiathèque de Castellane propose plus de dix mille documents : BD, romans, polars, documentaires, CD, DVD... L'inscription à la médiathèque vous permet également d'emprunter des documents à la bibliothèque de La Palud sur Verdon et de Peyroules.



BON À SAVOIR :
La médiathèque de Castellane vous accueille :

- Le mardi de 9h00 à 12h00
- Le mercredi de 14h00 à 18h00
- Le vendredi de 9h00 à 12h00
- Le samedi de 10h00 à 12h00

LE saviez-vous ?



Depuis plusieurs années, la médiathèque de Castellane financée par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, intervient lors des animations de la Maison Nature & Patrimoines.

Cela a encore été le cas en avril dernier, ou Flora Torrecillas est venue réaliser des ateliers kamishibai dans la nouvelle exposition « Seconde Peau ».



REVITALISATION DU CENTRE-BOURG – démarrage de la phase opérationnelle

La commune de Castellane était lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Centre-bourg » dont certains projets tels que la réhabilitation de l'ancienne Sous-Préfecture et d'autres immeubles situés rue Nationale vont entrer dans une phase opérationnelle. Désormais, la commune est lauréate du dispositif Petites Villes de Demain (PVD).

- Le dispositif Petites Villes de Demain

“ Petites Villes de Demain ” vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Le programme a été lancé le 1^{er} octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Piloté par

l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France.

Au travers de “Petites Villes de Demain”, l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

L'OBJECTIF est d'impulser une nouvelle dynamique aux opérations

d'aménagement en cours tout en programmant dans la durée du mandat de nouveaux projets correspondant aux desseins de la nouvelle municipalité pour Castellane.

Le 31 mai dernier, se sont réunis en mairie de Castellane, Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV), Monsieur le Maire de Castellane, son premier Adjoint, les élus membres du Comité de Projet PDV et les techniciens (CCAPV et communaux) afin de présenter le plan d'actions prévisionnel des opérations d'aménagement de la commune.

- Des nouvelles de l'ancienne Sous-Préfecture

Le projet de réhabilitation de l'ancienne Sous-Préfecture entre en phase opérationnelle. Pour rappel l'opération d'aménagement permettra la réhabilitation/fusion de trois immeubles pour créer :

- 2 locaux commerciaux de 119,50 m² et 33,05 m²,
- 10 logements PMR qualitatifs (9 T2 et 1 T3), réservés prioritairement aux personnes âgées et/ou handicapées,

- Un ascenseur desservant tous les étages,
- Une androne permettant de relier par mobilité douce la rue Nationale à la placette des Tilleuls.

La maîtrise d'œuvre a restitué en décembre 2021 le projet définitif. La commune a formalisé en janvier et février 2022 le dossier de consultation des entreprises permettant conformément au Code de la Commande Publique, de recruter

les entreprises en charge des travaux. Dans le cas où tous les lots de travaux sont pourvus, le démarrage du chantier pourrait intervenir à l'automne 2022 (sauf incident).

Les travaux programmés à l'ancienne Sous-Préfecture sont :

- La réhabilitation des immeubles (marché composé de 14 lots de travaux),
- La consolidation par injection de résine du sol de fondation,

- La réhabilitation des réseaux humides,

Le coût de l'opération en phase PRO-DCE est estimé à 2 610 441 € TTC. L'opération est subvention-

née globalement à hauteur de 1 831 500 €. L'autofinancement de la commune est de 778 941 €.

- La réhabilitation des parkings de la salle des fêtes et des Aires

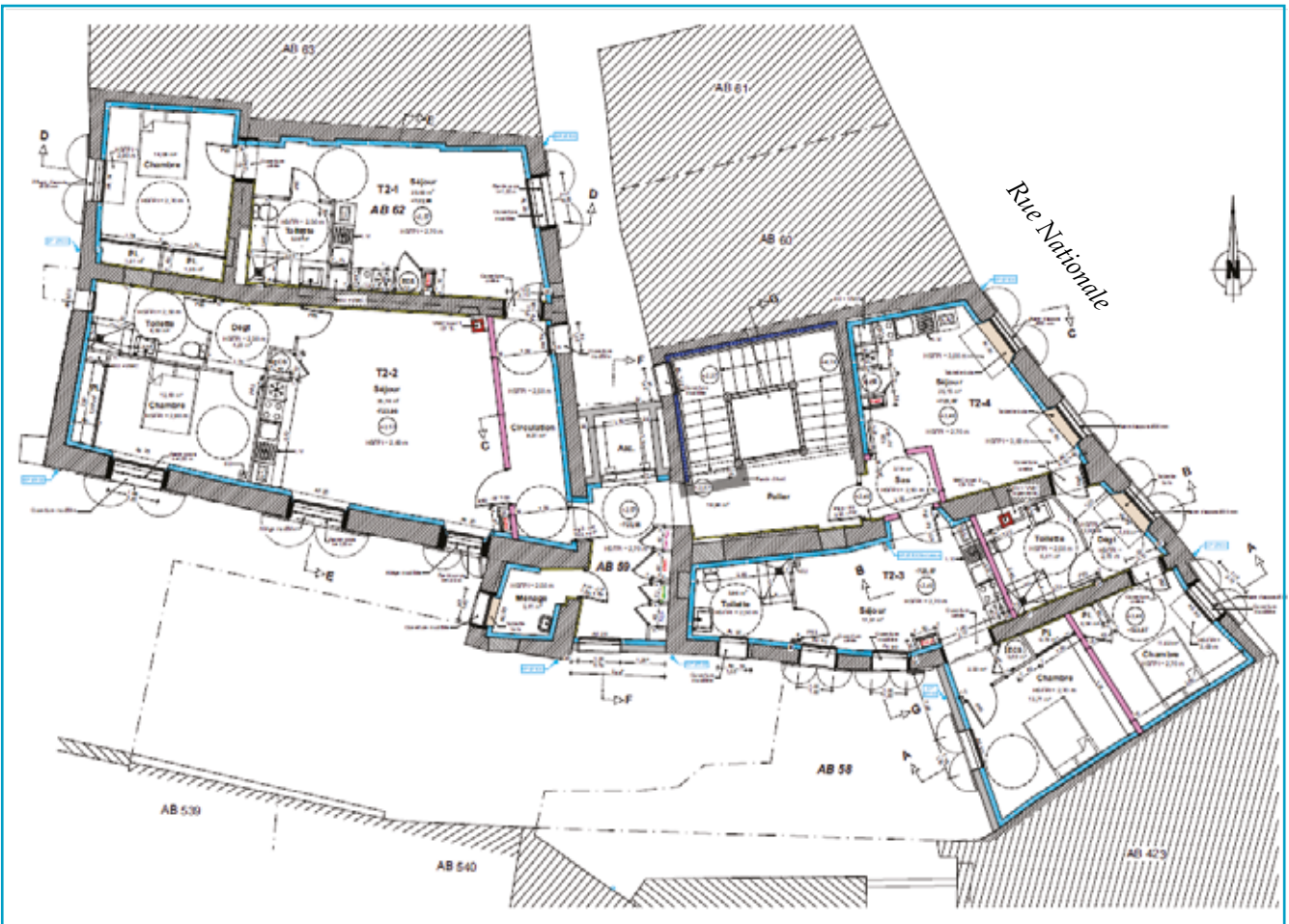
L'opération impulsée dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Centre-bourg » s'inscrit pleinement dans les objectifs défendus par le dispositif "Petites Villes de Demain".

L'opération consiste en la réhabilitation totale des revêtements du secteur de la Salle des Fêtes et des Aires :

- Mise en place d'un récupérateur d'hydrocarbure (conformément à la réglementation en vigueur),
- Revêtement de sol perméable au droit des espaces piétonniers,
- Traçage des places de stationnements automobiles,
- Installation de stationnements couverts pour les bicyclettes,
- Délimitation des voies de circulation automobile et piétonne,
- Végétalisation,
- Enfouissement des points de collecte d'ordures ménagères,
- Création d'un stationnement en encoche sécurisé pour les autocars scolaires,
- Réaménagement du parvis de la salle des fêtes et de l'école maternelle,
- Mise en place d'un sens de circula-



tion afin d'apaiser l'espace public et le rendre partageable pour tous les utilisateurs.



Projet de l'aménagement de l'ancienne Sous-Préfecture - ©Gilles Broccoli



/Idées de sortie/

Programme des animations estivales susceptibles de modifications

Ce programme a été réalisé le 15 avril 2022
Nous n'avons peut être pas eu connaissance de certains événements organisés après cette date

SAISON Culturelle CASTELLANE 2022

Commune de Castellane - Département des Alpes de Haute Provence - Région Sud

JUIN

Jeudi 2	Atelier d'écriture par les Amis de la Médiathèque
Samedi 4 Dimanche 5	Rendez-vous aux Jardins Chantier participatif par le Parc du Verdon Restauration d'un mur en pierre sèche Chapelle Notre-Dame du Roc
Vendredi 10 Samedi 11 Dimanche 12	16ème Fête de la Transhumance Organisée par la Commune de Castellane
	Animations scolaires avec la Maison du Berger 21h00 : Projection et veillée, Salle des fêtes Expo Photo, jeux en bois, sortie découverte des plantes à usage et concert de rock provençal
	Marché paysan, animations, fermes pédagogiques, danses provençales et passage du troupeau Atelier tissage et stand de lecture avec la CCAPV
Vendredi 17	Concert Duo Vibes sur la Place Marcel Sauvaire
Samedi 18	Alpes Verdon Tour, course cycliste Organisé par Mermonts Organisation @mermontsorg
	Spectacle de fin d'année de l'AEP le Roc à la Salle des fêtes @aep.ieroc
Vendredi 24	Feux de la Saint-Jean Organisé par le Comité des fêtes @CastellaneEnFetes

JUILLET

Tous les mardis	Nocturnes des commerçants organisées par l'association « Vivre à Castellane » Animations et ouverture des boutiques
Tous les mercredis	Les Mercredis Musicaux organisés par la Commune de Castellane Mercredi 6 El Tili Mercredi 13 Tess&Ben Mercredi 20 Yiriba Mercredi 27 Dirty Old Tune
Tous les jeudis	Cinéma en plein air dans la cour du Collège du Verdon Organisé par le Cinéma de Pays ADMAR
Tous les vendredis	Concours de boules sur la Place Marcel Sauvaire Organisé par l'association La Boule du Roc
Tous les dimanches	Animation Quizz Musical sur la Place Marcel Sauvaire Organisée par Radio Verdon
Jeudi 14	Fête Nationale sur la Place Marcel Sauvaire Concours de boules, feu d'artifice et bal
Lundi 25	Concert du groupe Morenica à 21h à l'église Saint-Victor
Vendredi 29	Théâtre d'ombres à 18h00 et 20h30 par les Cabotins Les lettres de mon Moulin d'Alphonse Daudet

AOÛT

Tous les mardis	Nocturnes des commerçants organisées par l'association « Vivre à Castellane » Animations et ouverture des boutiques
Tous les mercredis	Les Mercredis Musicaux organisés par la Commune de Castellane Mercredi 3 Mafía Wanaca Mercredi 10 Matthis Haug et Benoit Nogaret Mercredi 24 Sweet Papa John
Tous les jeudis	Cinéma en plein air dans la cour du collège du Verdon Organisé par Cinéma de Pays ADMAR
Tous les vendredis	Concours de boules sur la Place Marcel Sauvaire Organisé par l'association La Boule du Roc
Tous les dimanches	Animation Quizz Musical sur la Place Marcel Sauvaire Organisée par Radio Verdon
Lundi 1	Foire artisanale
Vendredi 5 Samedi 6 Dimanche 7	Exposition de peinture à l'église Saint-Victor Organisée par la MJC
Lundi 8	Les Ecrans du Lac projection au bord du Verdon sur le parking de la piscine
Vendredi 12	Marché aux potiers
Vendredi 12 Samedi 13 Dimanche 14	Exposition de patchwork à l'église Saint-Victor Organisée par « Le Fil du Verdon »
Mardi 16	Théâtre (programmation en cours)
Mercredi 17	Fête de la libération Concours de boules, feu d'artifice et bal
Samedi 20 Dimanche 21	Week end provençal Organisé par l'association « Vivre à Castellane »

SEPTEMBRE

Jeudi 5	Atelier d'écriture de 13h30 à 15h30 par les Amis de la Médiathèque
Samedi 10	Forum des Associations sur la Place Marcel Sauvaire
Samedi 17 Dimanche 18	Journées Européennes du Patrimoine
Samedi 10	Atelier d'écriture de 16h à 19h par les Amis de la Médiathèque
Samedi 24 Dimanche 25	Montée historique organisée par AFA Club Auto



Commune de Castellane

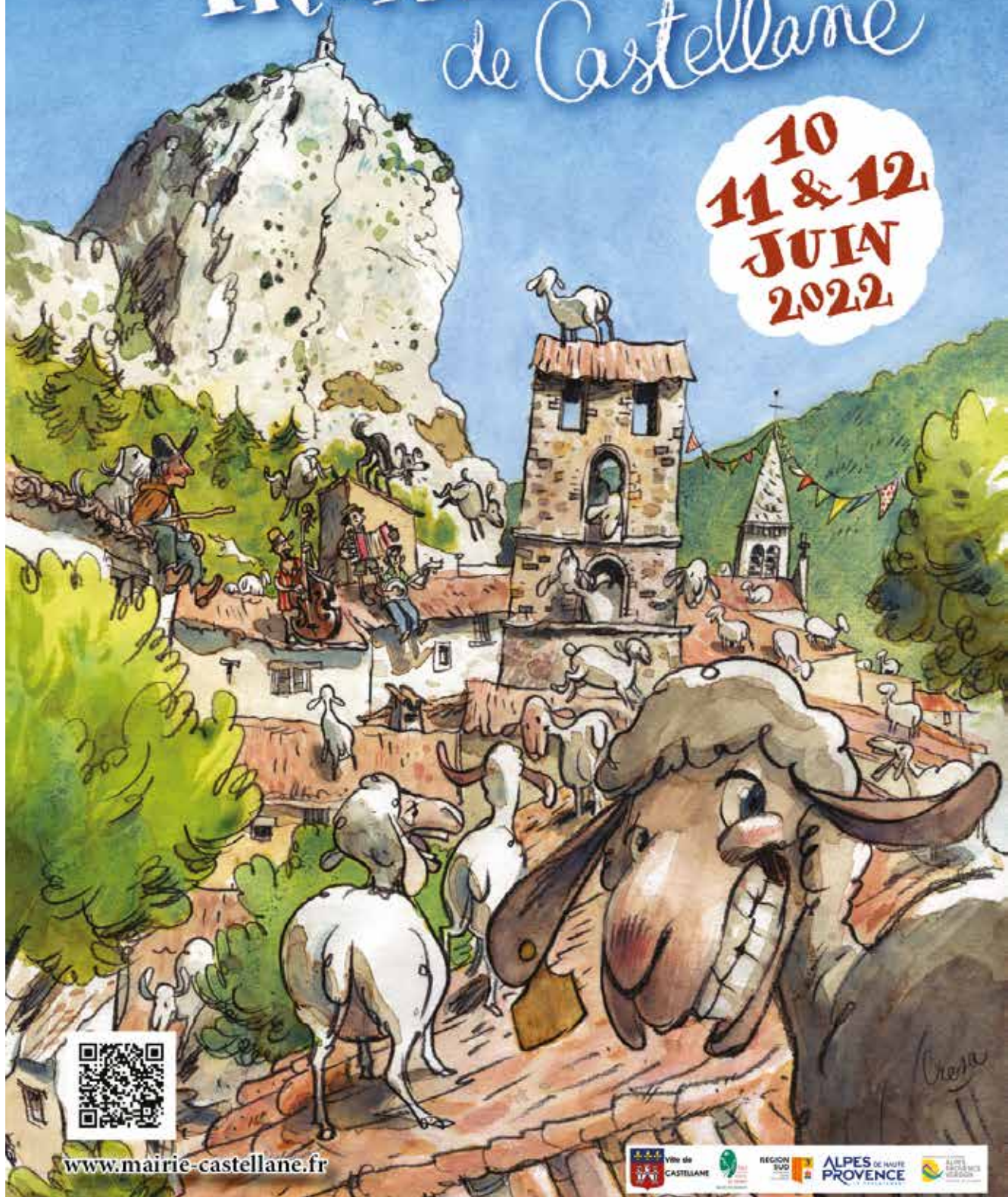


Suivez-nous Castellane Infos
www.mairie-castellane.fr

Contact : Service animation
animation@mairie-castellane.fr
07.87.38.61.36

16^{ème} Fête de la TRANSHUMANCE de Castellane

10
11 & 12
JUN
2022



www.mairie-castellane.fr



/Vous reconnaissez-vous ?//

